

# Commune de HEM-LENGLET 59300

## Carte Environnementale



Pour information



### PLAN

Porter à Connaissance  
pour la  
procédure  
de  
planification Urbaine

Direction Départementale  
des Territoires  
et de la Mer du Nord

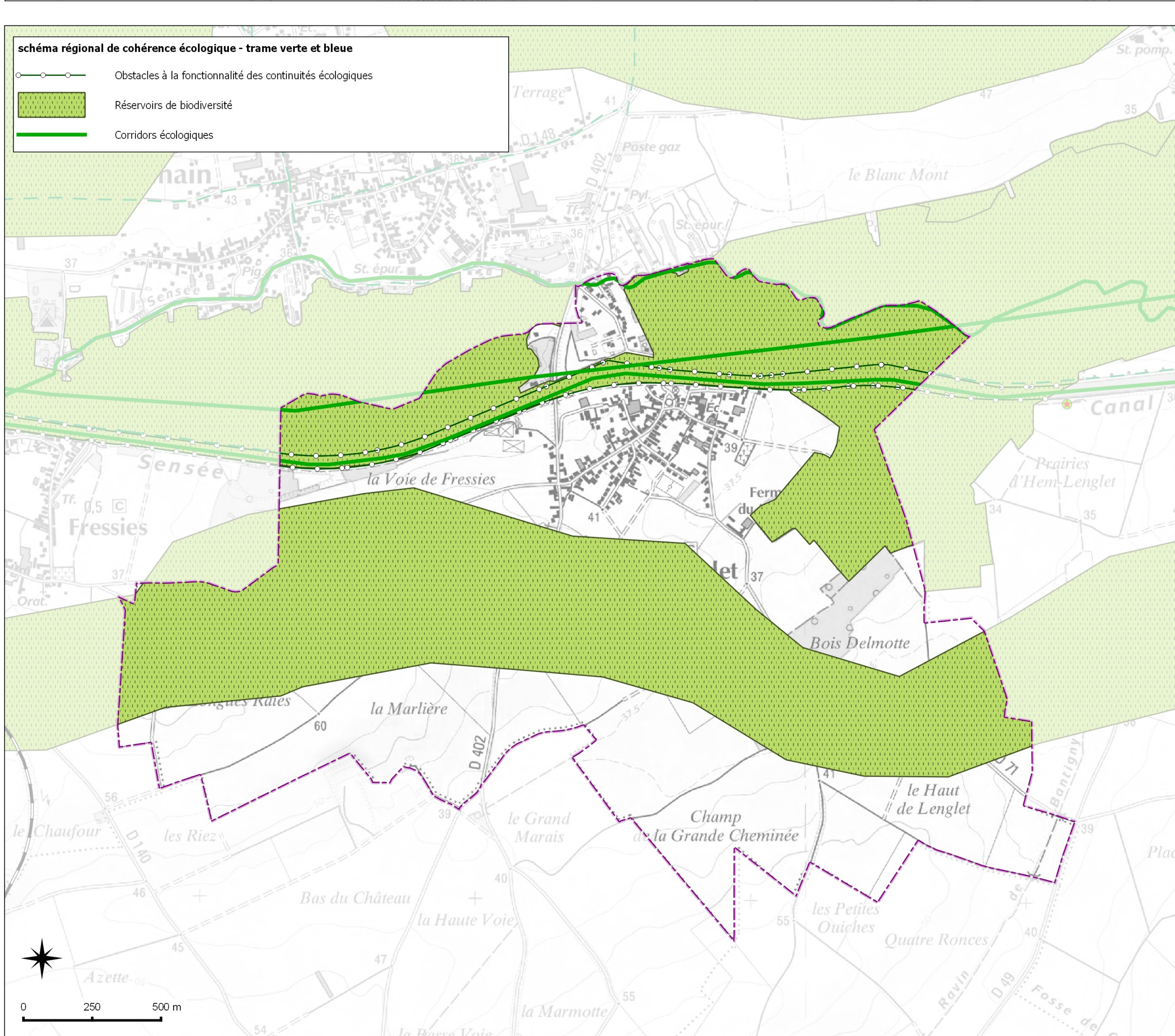
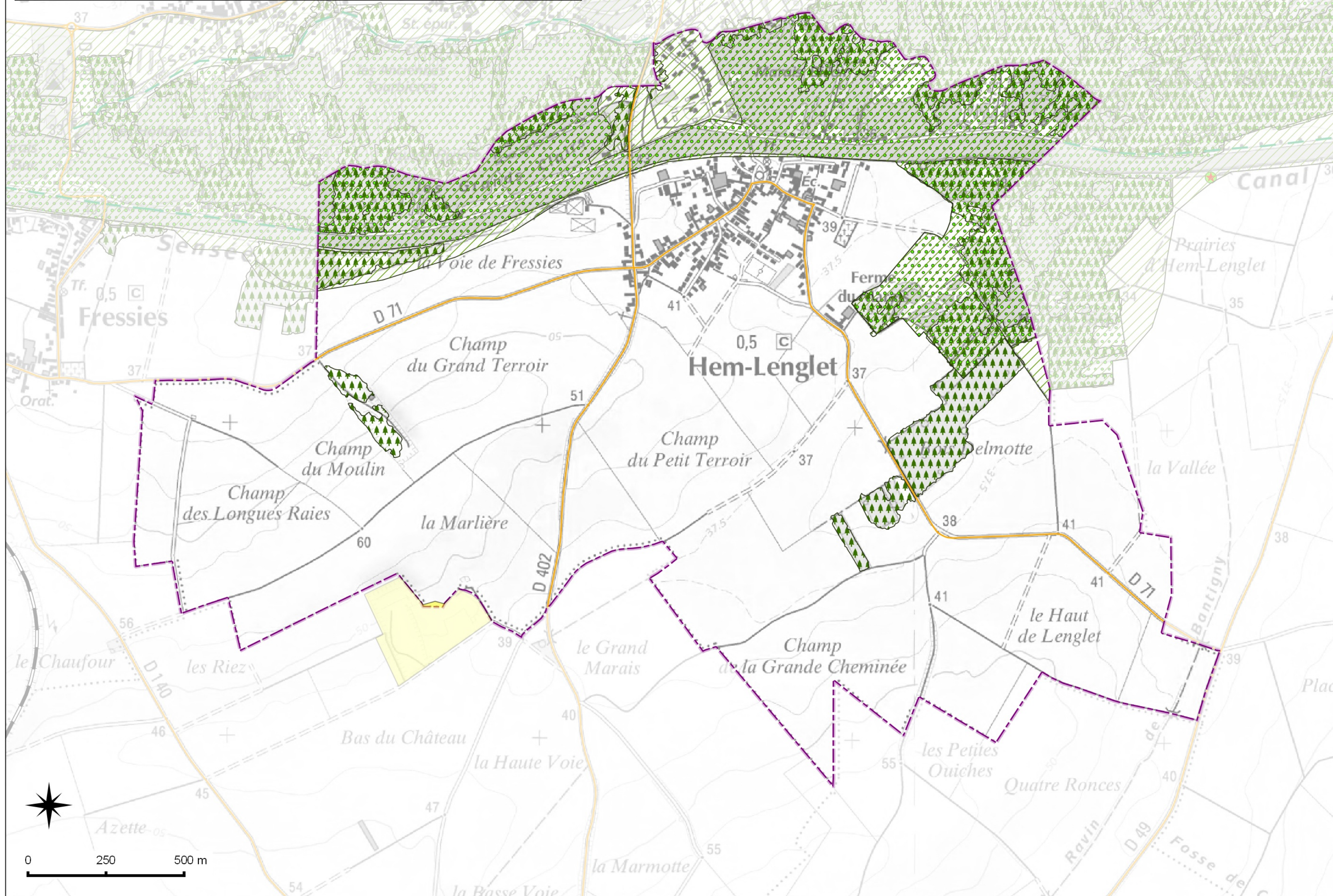
D.D.T.M 59

Date de mise à jour : 12/09/2015  
Sources : Géomatique Surlabo  
(C) Cadastre / PO - Dgfr  
Email : ddtm.sud@nord.gouv.fr

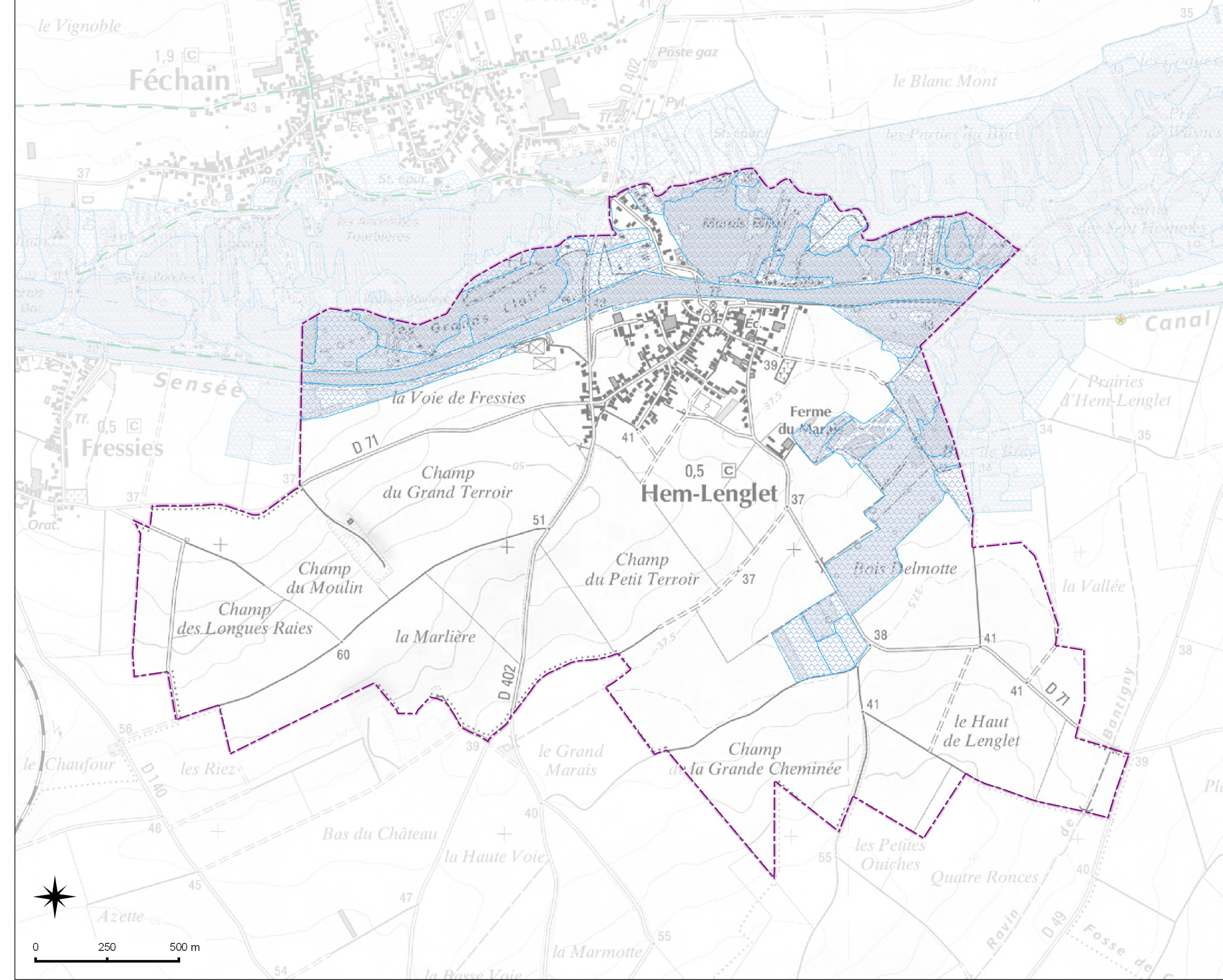
#### LEGENDE

Contour de commune

<b>Infrastructure</b>	Route Départementale
<b>Patrimoine Naturel</b>	ZNIEFF de Type 1 Source : Dreal
	ZNIEFF de Type 2 Source : Dreal
	Espace Boisé 2009 Source : Bd Forêt V2 - IGN/IFN
<b>Etablissements industriels / sols pollués</b>	Sites Basol (sols potentiellement pollués) Source : Dreal / Ddtm 59/ Brgm



<b>Patrimoine Naturel</b>	Inventaire des Zones à Dominantes Humides (Voir Annexe) Source : SDAGE 2009 - Agence de l'Eau Artois Picardie
---------------------------	--



#### Annexes

**Zones à dominantes humides du SDAGE**  
Les documents d'autorisation (SAI, SAIA) et cartes communales) et les actions adaptatives dans le domaine de l'eau préservent les zones humides en s'appuyant notamment sur la carte des zones à dominantes humides approuvée du SDAGE (carte 10 27) et sur l'identification des zones humides qui est faite dans le SAGE.  
La représentation des Zones à Dominantes Humides du SDAGE (1/50 000) est donc, comme à titre indicatif, et abstrait la collectivité afin de se rapprocher du SAGE pour obtenir les délimitations des zones humides réelles (1), ainsi que les prescriptions de préservation.  
(1) Les documents du SAGE comprennent un inventaire et une délimitation des zones humides, en indiquant la méthode employée, les limites et ses objectifs.

**Znieff**  
Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique. Les objectifs sont la connaissance permanente aussi exhaustive que possible des espaces naturels, herbiers et marais, dont l'intérêt repose soit sur l'équilibre et la richesse de l'écosystème soit sur la présence d'espèces de plantes ou d'animaux remarquables. Il y a 2 types de Znieff et cet inventaire de première génération est en cours de modernisation.  
Type I : secteurs de superficie en général faibles, caractérisés par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux rares, remarquables, ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional.  
Type II : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes.

**Inventaire Espace Boisé**  
Le référentiel photographique Forêt de France est un outil de référence pour les professionnels de la filière bois et pour les acteurs de l'environnement et de l'aménagement du territoire.  
Le FD Forêt® est une base de données vectorielles de référence pour l'impact forêstier et les milieux semi-naturels.  
Élaborée par photo-interprétation d'images en infrarouge coleur de la BD Carthage®, la BD Forêt® est réalisée par les services départementaux sur le territoire métropolitain.

**Le schéma régional de cohérence écologique - trame verte et bleue (SRCE-TV)**  
Le SRCE-TV est un schéma régional de cohérence écologique - trame verte et bleue (SRCE-TV) est un réseau des continuités écologiques terrestres et aquatiques.  
Il vise à préserver les services rendus par la biodiversité, à assurer sa permanence et restaurer ses capacités d'évolution et à la remettre en bon état des continuités écologiques.  
Le SRCE-TV vise à identifier, préserver et restaurer les continuités écologiques nécessaires au maintien de la biodiversité afin de permettre aux espèces animales et végétales de bénéficier de corridors de déplacement de sa population.  
Le terme « SRCE » est complété de « TV » pour insister l'élaboration du Schéma en filière des travaux Forêt France.  
Le SRCE-TV du Nord-Pas-de-Calais a été arrêté par le préfet de région le 10 juillet 2014.  
Le SRCE-TV du Nord-Pas-de-Calais a été arrêté par le préfet de région le 10 juillet 2014.  
Les réservoirs de biodiversité sont des espaces pouvant abriter des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent, ou susceptibles de permettre l'accès de nouvelles populations d'espèces.  
Les corridors écologiques assurent les connexions entre les réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.  
Les obstacles sont des freins à la fonctionnalité des continuités écologiques identifiés dans la cartographie des objectifs de préservation ou de remise en bon état assignés aux éléments de la trame verte et bleue.

**Sols Pollués**  
Bd Carthage®

Basol est la base de données sur les sites et sols pollués (ou potentiellement pollués) appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.  
Une fiche de site Basol est concernée par une servitude d'utilité publique (SUIP).  
Qu'est-ce qu'un site pollué ?  
Un site pollué est un site où, du fait d'activités, de déchets ou de diffusion de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque sérieux pour les personnes ou l'environnement.  
Les sites sont classés en deux catégories :  
- Sites classés : sont dans d'anciennes pratiques sectorielles d'élimination des déchets, mais aussi à des fuites ou à des épandages de produits.  
- Sites non classés : sont des sites non classés.